

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2974

présenté par

Mme Stambach-Terreoir, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	4 000 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	4 000 000	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Ecologie – mise en extinction du plan de relance	0	0
TOTAUX	4 000 000	4 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec cet amendement, les député-es demandent une augmentation significative des crédits alloués à l'Office français de la biodiversité (OFB) afin de renforcer ses effectifs et permettre une meilleure réalisation de ses missions cruciales, notamment dans les domaines de la police de l'environnement, de la gestion des espaces naturels et du suivi scientifique.

Alors que les alertes sur l'effondrement du vivant se multiplient, l'OFB est non seulement confronté à une baisse de ses moyens, mais aussi à des attaques politiques et physiques d'une gravité inédite. En 2024, son siège à Brest a été incendié, des locaux dégradés, des agents menacés, parfois mis en danger. Pire encore, des responsables politiques de premier plan, comme François Bayrou ou Laurent Wauquiez, ont publiquement mis en cause les missions mêmes de cet organisme, contribuant à légitimer les violences à son encontre.

Cette pression constante vise à affaiblir la police de l'environnement, pourtant indispensable pour faire respecter le droit, protéger les sols, l'eau, la biodiversité et faire face aux urgences climatiques et écologiques. Nous refusons que des agents publics soient abandonnés par l'État face à la haine, alors qu'ils ne font qu'appliquer la loi au service de l'intérêt général.

Les député.e.s LFI le réaffirment : la biodiversité est un enjeu majeur pour notre société, essentiel à la santé des écosystèmes et à la lutte contre le changement climatique. Pourtant, l'OFB doit faire face à une baisse du plafond d'emplois prévue pour 2026, alors même que ses missions s'intensifient avec la mise en œuvre des stratégies nationales pour la biodiversité et la gestion durable de l'eau.

Afin de répondre à ces défis, il est proposé de créer 80 emplois supplémentaires au sein de l'OFB, pour assurer notamment la surveillance renforcée des milieux naturels, la police de l'environnement et la mobilisation citoyenne autour de la préservation de la biodiversité.

Considérant un coût moyen annuel par emploi d'environ 50 000 euros, nous proposons de transférer 4 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement depuis le programme 203 « Infrastructures et services de transport », action 50 « Transport routier », vers le programme 113 « Paysages, eau et biodiversité », action 7.

Les député·es appellent le Gouvernement à lever le gage correspondant afin de permettre ce renforcement indispensable des capacités opérationnelles de l'OFB, garant de la préservation des richesses naturelles de notre pays.